

MESSAGE AUX ADHERENT(E)S et SYMPATHISANT(ES)

ALERTE ON VEUT NOUS NOYER

« Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage »

LA CABALE : Le récent article de la VOIX DU NORD sur les travaux en baie d'Authie, relate un florilège d'arguments, approximatifs et contestables, qui font fi du risque de submersion des personnes, de leurs biens et de leur cadre de vie, qui est un environnement qui en vaut un autre.

D'autre part l'argumentaire du Parc Naturel Marin, paru aujourd'hui, fait essentiellement référence au déroulement des travaux en 2020 en parlant peu de nuisances actuelles, dont certaines que nous contestons avec des éléments probants.

Car que lit-on ?

Les coques en perdition : En 2019, il avait été proposé aux pêcheurs de les ramasser avant les travaux de rechargement.

Ils ne sont pas venus. Nous avons des photos qui montrent la destruction, avant travaux, de quantités de coques juvéniles par l'érosion. **Quant à l'état des lieux OFB du banc on demande à le voir**, quoi et quand ? Car, Il faut se souvenir quand même qu'une maladie ou pollution a **dévasté en juin dernier les gisements de la baie d'Authie et de LA SOMME !**

A propos des poissons il apparaîtrait que leur passage par l'Authie à marée basse ne soit pas suffisant pour protéger des petits poissons des prédateurs. A quel moment ? Quels prédateurs ? Des oiseaux ? On n'en voit pas plonger ? Des phoques ? Ils attendent sur leurs reposoirs. Un barrage ? Vraiment rapidement franchi au montant par la mer. Nous avons des vidéos. Qui a constaté cela et quand ? Nous répondra-t-on ?

En tout cas quand on connaît bien les lieux, la situation n'est pas pire qu'avant la rehausse quand l'Authie était freinée par le vestige de la digue barrois.(voir photos probantes) Incroyable !

A propos des rétentions récurrentes d'eau en fond de baie. On en parle à chaque épisode de fortes pluies. On ne nie pas les problèmes rencontrés par les riverains concernés mais nous ne rencontrons pas ces inconvénients juste de l'autre côté de la rive. Et ce n'est pas en montrant la vidéo d'un drone au-dessus de la digue qu'on peut en déduire l'effet au fond de la baie à des km. Il faut en avoir le cœur net et approfondir le sujet. D'ailleurs Le PAPI sud et nord prévoit de prendre en compte le ruissellement et l'écoulement des eaux pluviales des deux côtés, on devrait pouvoir avancer.

Il faut quand même savoir que du côté nord, pour le PAPI, on a pris des terres agricoles à Groffliers pour construire la digue rétro littorale du bois de sapins et à WABEN pour rendre de l'espace à la mer.

La pérennité de la digue Barrois : Devant les difficultés du chantier, dues à la violence du courant, et les craintes justifiées de l'impossibilité de garantir l'Authie éloignée, ce qui faisait partie de l'objectif recherché (rechargement de sable pour protéger de la submersion et maintenir l'Authie éloignée) La pérennité de la reconstruction de la digue Barrois a été validée par la sous-préfète de Montreuil (représentante du Préfet absent) en comité de suivi auquel j'assistais.

Et oui la mémoire est volatile quand on veut tuer son chien.

L'Authie s'est éloignée et a même progressé vers l'ouest, on ne le dit pas. Oui du sable est parti, il faut en remettre, c'est pour ça qu'on voulait en remettre en entretien en prolongeant l'autorisation de

prélèvement du sable. Il faut mieux le protéger ? Oui, mais trois ans d'études au moins, on nous scie la branche.

Le PARC NATUREL MARIN n'est pas d'accord ? Quelle surprise ! Pour certains des « siégeurs », il est évident qu'ils veulent d'abord se venger et régler des comptes. Pour les autres nous aimerions bien pouvoir nous exprimer dans le conseil de gestion. La balance est plus que déséquilibrée, non ? **C'en est scan da leux.**

Au final quels sont les arguments ? Des coques dont le gisement existe toujours et qui ne représentent qu'une part du potentiel des ressources des professionnels de la Baie de SOMME

Des poissons qui ne passent pas assez vite pour ne pas être mangés ? On plaisante ?

Quelques agriculteurs dont les terres sont périodiquement inondées ?

Pourquoi -pas les indemniser en attendant ou leur fournir des pompes à utiliser au besoin comme cela se pratique aux Pays bas et dans les watringues de Dunkerque? Mais pas 15 millions quand même comme demandé pour les coques.

Nous, en face, nous avons des bas champs avec une forte population dont on sait qu'elle sera rapidement submergée si on détruit le rétablissement de ce qu'était la digue dans sa fonction d'origine.

Alors nous demandons au PARC NATUREL MARIN que nous proposez-vous en alternative ?

L'évacuation ? Ou RIEN ?

On parlait récemment de freins pour la protection des gens contre la submersion et bien en voilà un gros.

Et bien non, ech'tchien y montre ses dins et nous sommes déterminés à nous opposer et à nous battre fermement pour garder la digue dans son intégralité et pour sauver notre dune. . Préparons nous.

Merci à la VOIX DU NORD de publier en droit de réponse, ce résumé qui est en caractère gras,. Et un peu plus s'il elle le désire.

Pour le conseil d'Administration de l'ADCMBA - Sos baie d'Authie

Daniel MOITEL

PS Au fait on sait qui arrêtaient les pompes à Fort MAHON ?